





COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

PROCES VERBAL N° 12

Réunion restreinte par voie électronique : du 19 février 2025

Présidence : M. DEMARRE Gérard

Membres présents: MM. BLONDEL Stéphane, PREVEL Denis.

REPRISE DE DOSSIER:

MATCH N° 29226213 DU 21 SEPTEMBRE 2024 CHAMPIONNAT U18 D2 POULE G STADE SOTTEVILLAIS CC (23) / ENTENTE ROUEN AC - GRIEU (21)

Rectificatif du procès- verbal de la réunion plénière n°09 du 22 janvier 2025, publié sur le site Internet du DFSM le 30 janvier 2025

Faisant suite à l'email du Président du STADE SOTTEVILLAIS CC (23) du 06 février, la commission reprenant les éléments versés au dossier et décide <u>de lever les sanctions disciplinaires et financières à compter de la parution de ce procès verbal</u>, des personnes concernées pour avoir été sanctionnées comme non excusées à la réunion du 22 janvier 2025.

Le Président de Séance M. Gérard DEMARRE

Le Secrétaire de la Commission M. Stéphane BLONDEL

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot